

Nécrologie.

M^r. Larbe de Vauclairs, pair de France, Conseiller d'état, inspecteur général et directeur de l'école des Ponts-et-chaussées, dont nous avons annoncé la mort, était âgé de 76 ans. Digne successeur des Peronné, des Prony, c'était un des maîtres qui ont donné l'impulsion à notre école, et porté si haut la gloire de nos ingénieurs. Il eut successivement une grande part aux importants et difficiles travaux des ports de Dieppe, de Brest, de Cherbourg et d'Amers. La Hollande garde aussi la mémoire de ses œuvres, ainsi que le Hanovre les services rendus à ce pays lui valurent la décoration de l'ordre des Guelfes. Ceux qu'il rendit à la France furent récompensés par la croix de commandeur de la légion d'honneur.

D'autres ingénieurs pourraient montrer plus de profondeur dans les théories scientifiques; mais M. Larbe brillait surtout par la sûreté du coup-d'œil et par une grande habileté pratique; l'empereur le traitait avec une distinction particulière. Dans ses entretiens familiers à Sainte-Hélène, l'illustré captif parlait de ses gigantesques projets d'améliorations pour les provinces insulaires; et ses interlocuteurs lui représentaient que certaines parties de mers avaient été considérées comme impraticables par les hommes les plus compétents. Larbe, répliqua Napoléon, les jugeait possibles. Quel était donc cet homme que le premier génie du siècle appréciait tellement, qu'il avait foi en lui plus qu'en aucun autre? Maître des requêtes, puis conseiller d'état depuis vingt ans, M. Larbe apportait aux délibérations son tribut d'expérience et sa parole était écoutée en conseil avec un grand intérêt. Il suffisait à tout par une grande facilité de travail et une

Grande activité d'esprit. Cette réunion d'attributions lui
donna lieu de publier en 1838, son Dictionnaire des
travaux publics civils, militaires et maritimes, considérés dans
leurs rapports avec la législation, l'administration et la jurisprudence.
Cet ouvrage a cela de particulier, qu'il exigeait dans son auteur
la science de l'ingénieur, en même temps que celle de l'administra-
teur, et l'avantage qu'avait eu M. Larbe' d'être en quel que
sorte membre nécessaire de toutes les commissions mixtes en
fait de travaux publics, lui a permis d'y consigner les
indications les plus précieuses.

Les relations de M. Larbe' étaient pleines d'aménité.
Naturellement d'un caractère enjoué, il avait conservé
jusque dans la vieillesse tout l'entrain d'un jeune homme.
Sa modestie s'est manifestée jusque dans ses derniers
moments. Il a voulu être inhumé sans pompe, et sa
famille l'a seule accompagné à sa dernière demeure.
M.

(Constitutionnel, n° du
22 juil 1842.)
(par M. Moreau Champfleury.)